

## Alexandru Matei

*FRENCH LITERARY LANGUAGE STUDIES* :

Pour une anthropologie de la « langue française »

---

RELIEF 8 (2), 2014 – ISSN: 1873-5045. P 106-122

<http://www.revue-relief.org>

URN:NBN:NL:UI:10-1-113956

Igitur publishing

© The author keeps the copyright of this article

This article is published under a CC-by license

---

Les *French Studies* peuvent être pensées en tant qu'un type particulier d'agencement et d'encadrement d'éléments culturels français. Elles présentent deux caractéristiques définitoires : leur lieu de production n'est pas la France, mais le monde anglo-saxon, notamment les Etats-Unis et, en tant que production discursive portant cette marque d'origine, elles dispensent souvent de la pratique intensive de la langue française. C'est ce qui nous amène, en tant que suite possible aux recherches de Gilles Philippe, à proposer les *French Literary Language Studies* ayant pour objet la « langue littéraire » des espaces français et francophones, et pour méthode un croisement de sémiologie barthésienne, d'analyse thématique et d'histoire littéraire.

Ma proposition pour l'avenir des *French Studies* a pour principale ambition de remédier à un défaut rédhibitoire qu'elles manifestent en tant qu'enseignement visant à faire connaître et comprendre la culture française<sup>1</sup> dans un milieu culturel étranger et surtout anglo-saxon (ou du moins conçu comme tel) : le caractère parfois secondaire de la langue (française) elle-même. De manière plus générale, il s'agit d'une réflexion suscitée par ce à quoi renvoie le syntagme *French Studies* : un enseignement français en milieu institutionnel anglais, dispensé (surtout) aux Etats-Unis et repris depuis ailleurs, en Europe occidentale par exemple, pour autant que le modèle américain s'y impose. Il ne faut pas non plus oublier l'excellence des chercheurs américains dans le domaine des lettres français. C'est ce que constate le médiéviste roumain Ioan Panzaru : « Les grands spécialistes des troubadours restent des

Américains » (Panzaru 2004, 73). Il est évident que ces spécialistes connaissent parfaitement les textes originaux, mais il n'en reste pas moins que leurs propres commentaires, quand ils sont écrits en anglais, dispensent plus d'un d'une relecture de ces textes en français (ancien) : c'est ainsi que, dans les meilleurs des cas, un discours en anglais s'impose qui prend en charge des pièces écrites en français.

En partie, ma proposition vient répondre aux questions que je me suis posées lors d'une courte expérience de recherche que j'ai eue dans un campus britannique, à Loughborough, où il m'est arrivé de lire quelques livres relevant du domaine des *French Studies*. Mais il s'agit aussi d'une double découverte intellectuelle faite cette fois-ci en France : les études littéraires de Gilles Philippe et le travail sur l'œuvre de Roland Barthes. Cette présentation aura trois parties. La première fera un court état de la place des *French Studies* dans l'ensemble des *Cultural Studies*, de la nécessité de distinguer entre *French Studies* et *French Theory* (qui se recourent, certes, mais ne se superposent pas) et s'achèvera avec la proposition proprement dite. Le second volet retracera les étapes qui précèdent et qui devraient présider à cette branche des *French Studies* qui est l'objet de ma proposition. Enfin, le troisième volet apportera des précisions à partir des recherches menées par Gilles Philippe (surtout) et avancera un nombre de suggestions pour élargir leur portée.

### ***French Studies, French Theory et packages institutionnels***

Rencherir sur l'importance, dans le type d'enseignement « langue et littérature », de connaître la langue étrangère pour comprendre les enjeux du corpus « littéraire » étudié requiert peut-être une précision préliminaire. Il y a, en gros, deux types de discours qu'un étudiant doit connaître lorsqu'il fait des études de lettres et sciences humaines et sociales étrangères : les textes-objets d'analyse et la « boîte à outils » qui en font des objets de sens. Le français est essentiel dans les deux cas : pour lire du Flaubert, par exemple, et puis pour lire sur Flaubert ou sur le réalisme, sur l'histoire intellectuelle du XIX<sup>e</sup> siècle français. Lire Flaubert à travers la grille de la *distant reading* de Franco Moretti n'est pas la même chose que le lire à travers Pierre Bourdieu ou Jacques Rancière. En plus, il faudrait le lire à travers une histoire littéraire avant d'en venir à un discours d'histoire culturelle qui en fasse la critique. Or, l'importance des lectures en français n'est pas à considérer en termes de « bien parler », mais de la formation profonde à laquelle aboutit la pratique des textes à étudier - objets et outils - en français, ne serait-ce qu'à prendre conscience de la forte identification des objets culturels français avec la langue française qui les construisent ou les disent<sup>2</sup>.

Or, les *French Studies* choisissent elles aussi un corpus (plus hétérogène, remarquez le pluriel des *Studies*), sans se soucier trop du cadre ou des cadres dans lesquels ce corpus devient signifiant à l'intérieur de la culture respective. En quelque sorte, ce corpus est composé d'objets qu'on importe et qu'on fait signifier dans leur espace d'adoption. « Espace d'adoption » signifie tout un système culturel autre que celui qu'on étudie et qui a tendance à substituer ses propres enjeux à ceux du système pris pour objet. Nous ferons l'économie d'un long débat portant sur les conceptions des rapports triangulaires liant l'auteur, le lecteur et l'œuvre, eux-mêmes hétérogènes selon qu'on les adosse à l'espace culturel et politique français tel qu'il apparaît dans *Les Règles de l'art* de Pierre Bourdieu ou bien, dans une toute autre perspective, chez Paul Valéry - le rôle de l'auteur nous semble chez l'un et chez l'autre par ailleurs surdéterminant - ou bien à l'espace culturel et politique anglo-saxon (Matei, 2010). Il est évident que l'étude de la « langue littéraire » ou du « style » portera la marque du statut que l'on reconnaît, dans une culture ou dans une autre, à l'auteur d'une part, à d'autres appartenances, sur- ou trans-autoriales, des textes à étudier (courant littéraire, « modernité », « post-modernisme », maison d'édition etc.).

Le premier problème des *French Studies* est lié à la question de l'hétérogénéité historique des territoires américains d'une part, français de l'autre. Au moment où des textes français passent de l'autre côté de l'Atlantique, ils rentrent dans une histoire différente à bien des égards. Certes, le cas des auteurs de la *French Theory* est plus aigu, car leurs discours filtrent des représentations conceptuelles, historiques et culturelles qui n'arrivent toujours pas à être transposées de France aux Etats-Unis. C'est à ce point qu'une remarque doit être faite : si, par exemple, Michel Foucault peut être lu dans le cadre de la *French Theory*, il n'y pas de raison pour que son œuvre ne puisse être lue différemment en tant que discours théorique français dans le cadre de son avènement français et européen, lié à des enjeux spécifiques, dont celui de la littérature moderne (française pour la plupart, chez Foucault), qui occupera l'ensemble de cet article.

Pour filer notre exemple, aux Etats-Unis, il n'y a pas de raisons pour rejeter le récit proposé par *l'Histoire de la folie* tant que le paradigme classique n'y ait jamais existé : le livre de Foucault entre dans un nouveau « régime d'historicité » (Hartog, 2003) que celui français, marqué tout au long de la modernité par la tension entre un Ancien Régime et une époque post-Révolution (Compagnon, 2005). Ainsi la réception de Michel Foucault crée-t-elle, du côté ouest de l'Atlantique, un nouvel objet théorique (et culturel, et politique) qui, tout en ayant son origine *en droit* dans les *French Studies*

(quoique, en fait, Michel Foucault soit avant tout un philosophe post-métaphysique), n'en fait plus tellement partie. On est passé subrepticement des *French Studies* à *French Theory* et, une fois arrivé là, à la *theory*, le contexte de départ n'est plus présent pour signifier le lieu depuis lequel Michel Foucault avait écrit, dans les années 1960, en France, ce livre majeur de son œuvre. Les deux syntagmes ont beau se recouper en ce qu'il s'agit dans les deux cas d'un auteur français : une dissymétrie constitutive les sépare. Dans la *French Theory*, *French* n'est qu'un label, mais la conception et le *package*, eux, sont américains, et il n'y a aucune raison pour se mettre en colère. En revanche, les *French Studies*, quoique de conception institutionnelle étrangère à l'espace académique français, ne peuvent plus renvoyer à un agencement de savoirs et d'historicités différents de ceux produits en France et dans les espaces francophones, sauf à contredire l'intention même qui préside à leur mise en place : acquérir des savoirs dans le domaine des sciences sociales et humaines qui portent le sceau de la culture et de la langue françaises.

Prendre des éléments de culture française pour les agencer et orienter sous le label des *French Studies* ailleurs mène à une reterritorialisation : aux Etats-Unis, la « Frenchness » n'a certes pas la même signification que la « francité » dans le monde francophone<sup>3</sup>. Mais c'est le rôle des *French Studies*, entre autres : celui de faire connaître à l'apprenant, en amont de contenus relocalisés, les enjeux d'origine, et seulement après lui faire suivre les changements que le nouveau contexte impose. Ainsi peut-on expliquer par exemple l'existence de corpus littéraires différents de part et d'autre de l'Atlantique. Dans le cadre des *French Studies*, la *French Theory* ne peut représenter qu'un item appartenant à la dynamique culturelle franco-américaine dans la seconde partie du XX<sup>e</sup> siècle. Mettre ces deux dispositifs dans une relation de subordination contraire serait ne plus faire des *French Studies*, mais bien constituer une ramification des *American Studies*. Or, si une telle interversion se produit, par une projection d'enjeux propres à l'espace d'adoption du *French*, elle rend secondaire la pratique intensive de la langue des œuvres adoptées. Entre autres : car elles mettent dans l'ombre, n'oublions pas, les valeurs mêmes dont ces objets culturels étaient entourés et qui leur conféraient leur sens. Par exemple, l'importance de la langue écrite dans la culture française – l'opposition entre le parlé et l'écrit traverse la modernité culturelle française et elle est parfaitement mise en exergue dans l'œuvre critique de Roland Barthes – est minorée dans les *French Studies*.

Or, la dimension politique de la langue devrait déjà doublement être mise en exergue. D'une part, la forme – les éléments de la structure rhétorique et argumentative d'un texte – a sa signification politique irréductible à

l'intention esthétique ou métaphysique. D'autre part, être lu en français ou en anglais n'est pas indifférent : on a affaire à chaque fois à un réseau différent, tant par le côtoiement des lectures (Foucault lu avec et contre qui dans le cas d'un lecteur anglais) que par le contexte éditorial (la profusion des *Readers* du côté anglo-saxon n'a pas d'équivalent en France). La question de savoir quel genre de texte on lit quand on lit du Foucault n'est pas du tout indifférente à la langue dans laquelle on pratique la lecture. De même en littérature : savoir pourquoi on lit l'œuvre d'un certain auteur a trait à l'espace linguistique et aux dispositifs institutionnels connexes qui intègrent cette œuvre. On peut aller encore plus loin : faire des *Literary Language Studies* est inconcevable sans préciser la langue dans laquelle on les fait, puisqu'un même auteur, mettons Alain Robbe-Grillet sera post-moderne mis dans un contexte anglo-saxon, mais « phénoménologique » situé dans un contexte français.

### **Le *French* et le « français » : innovations et promotions**

Selon Gerald Prince – qui exagère sans doute sur sa lancée polémique – celle ou celui qui voudrait aujourd'hui obtenir un poste dans l'enseignement supérieur dans le domaine des études françaises dans une université anglo-saxonne devrait, en règle générale, être spécialiste – nous citons à titre d'exemple – de « Maghrebi / African literature and culture », de féminisme, de *disability* ou de *food studies* (152) plutôt que de ce que Dominique Viart inventorie sous l'enseigne de « littérature française au présent ». Lors d'une recherche faite dans les archives des thèses soutenues aux Etats-Unis sur des romans français publiés après 1980, Sabine Loucif en dénombre onze consacrées à Patrick Chamoiseau, auteur-phare de la littérature francophone, originaire de la Martinique, contre seulement trois sur Jean Echenoz, écrivain-phare des éditions de Minuit, mais originaire du Midi de la France et vivant à Paris (les deux ayant été récompensés du Goncourt, en 1992 et respectivement 1999), et neuf qui se penchent sur l'œuvre d'Annie Ernaux, écrivaine, dans l'œuvre de qui une écriture très lisible est mise à profit pour marquer la tension entre culture provinciale *versus* culture urbaine. Chercher à connaître les « francités » mineures et subalternes, les cultures des Antilles, de l'Afrique, les culturèmes contenus par les textes littéraires – et moins leur structure formelle ou leur inscription dans les histoires classiques de la littérature française (le canon) –, tout cela mène à une spécialisation de plus en plus appréciée sur un marché académique global. Ses lignes directrices ont toutefois un lieu de rayonnement : les Etats-Unis. Car cette recherche se fait et se diffuse moins en France qu'aux Etats-Unis. En France, les études francophones maghrébines ou créoles sont encore, sauf exception, confinées

dans des collections des éditions Harmattan ou Khartala, qui pâtissent d'un prestige douteux parmi les universitaires français. Elles n'ont pas encore droit de cité – quoique la situation est en train de s'améliorer – dans l'espace académique français, au même titre qu'aux Etats-Unis, là où le discours théorique post-colonial a pu être promu au point de devenir un discours global. En outre, la culture francophone est enseignée, aux Etats-Unis, dans un milieu académique plus ouvert que celui français, quoique soumis à un encadrement idéologique propre aux *cultural studies*<sup>4</sup>.

En d'autres mots, le présent et l'avenir des *French Studies* n'est pas sous le contrôle de l'Etat et de ses institutions françaises, comme à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que l'enseignement de l'histoire de la littérature française se développe vite sous la pression du voisinage de l'université allemande, mais aussi de la guerre perdue en 1871 (Compagnon, 1983) ou bien comme au milieu du XX<sup>e</sup> siècle sous l'impulsion de la Nouvelle critique (Barthes, 1953). La fabrique de l'autorité culturelle par rapport aux productions culturelles en langue française n'est plus la France. C'est un fait que l'on constate précisément à force de considérer les *French Studies*. Mais c'est un fait dont les effets sont à juger en lien avec le constat d'un autre fait simultané : le rétrécissement de la traduction (littéraire et des sciences humaines) aux Etats-Unis, où les traductions ne représentent plus que 1-2% des livres publiés (Bouchy). Ce qui veut dire, pour ce qui nous concerne, que le corpus des *French Studies* se compose de textes critiques qui s'écrivent de plus en plus directement en anglais par des auteurs eux-mêmes Américains, Anglais ou adoptés par le monde anglo-saxon et de textes-objets d'étude choisis selon la politique des *cultural studies* dont les *French Studies* sont une branche parmi d'autres. On comprend bien le besoin pour les enseignants américains de publier dans des maisons d'édition reconnues aux Etats-Unis. Le déplacement du centre producteur des *French Studies* du pays d'origine de la « French » vers le monde anglo-saxon et les Etats-Unis est certes lourd de conséquences. Ce n'est pas le nombre de celles-ci qui nous intéresse. On ne va par conséquent pas en dresser une liste. Nous allons en traiter deux, qui nous semblent particulièrement importantes et sont d'ailleurs intimement liées : sur le plan de l'histoire et sur le plan de la langue.

### **Une proposition: *French Literary Language Studies***

Parler d'enjeux revient à reposer la question de la langue. Etudier la culture française en milieu francophone n'est pas la même chose que le faire en milieu anglophone. L'enjeu de la langue est pour nous essentiel puisqu'il fait voir au moins une zone d'ombre de ces études menées outre-Atlantique (ou bien outre

Manche) : ce qu'on pourrait appeler, par un décalque, *French Literary Language Studies* (c'est un peu long, j'en conviens...).

Peut-être faudrait-il prendre plus de précautions avant de lancer l'hypothèse d'un tel domaine d'études. Quelqu'un pourrait leur reprocher une certaine dimension « réactionnaire », parce qu'elles remonteraient le long d'une histoire littéraire centrée sur Paris – et je parle ici du livre qui pourrait donner le coup d'envoi à ces études, à savoir le livre de Julien Piat et Gilles Philippe, *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France, de Gustave Flaubert à Claude Simon*, publié en 2009. Les analyses qui sont réunies dans ce volume contribuent non seulement à une exégèse des œuvres prises pour objets – ce qui serait la moindre des choses, car la critique littéraire ne saurait être l'objectif d'une telle entreprise – mais surtout à une histoire de l'idée de littérature en France. Bien qu'enraciné dans une tradition critique qui valorise quelques œuvres (« la bonne littérature ») plus que d'autres, la matière de ce volume pourrait être élargie lors d'une suite de la recherche. L'inconvénient du caractère « réactionnaire » de la « littérature française » pourra donc être facilement éliminé, car cette histoire peut viser le créole, le français du Maghreb, etc. En plus, on pourra étudier les interactions entre les différents moments du français littéraire métropolitain et le français parlé dans les aires francophones, pour étudier différents types de croisements. Ces études ne viennent pas de nulle part et devraient prendre en compte *la dimension idéologique de la forme* – de l'écriture en l'occurrence – telle que définie par Roland Barthes en 1953 : une « morale du langage » (171). Il faudrait trouver pour ces études une méthodologie de frontière, entre une approche formaliste que les sciences humaines auraient en quelque sorte oubliée avec la montée de la « théorie » (Kaufmann, 2011 ; l'auteur insiste dans son livre sur le caractère « révolutionnaire » et émancipateur de la théorie littéraire qui offre – à la différence de la philologie – un accès plus démocratique à la littérature que l'approche philologique) et une approche historico-idéologique qui renoue avec la sémiologie barthésienne des années 1950 sans oublier les avancées réalisées par le *cultural studies* sur la méthodologie de la réception (Hall).

### **Généalogie des *French Literary Language Studies***

L'idée d'une histoire de la langue littéraire n'est pas, elle, nouvelle. On peut la retrouver chez Paul Valéry, chez Jean-Paul Sartre et en fin de compte chez Roland Barthes, mais elle n'a jamais été, avant le projet Philippe-Piat, exploitée dans une recherche collective au croisement des études de la langue, d'histoire littéraire et culturelle et de théorie littéraire.

A l'origine de cette « métahistoire » de la langue littéraire française, il y a peut-être le cours de Paul Valéry, le cours « de poétique », dont la première leçon donnée au Collège de France en 1937. Pourquoi « métahistoire » de la langue littéraire ? D'abord, dans le sens que donne au vocable Hayden White dans son livre homonyme, parce que, si la métahistoire est une réflexion sur « la nature et la fonction du savoir historique » (3), une métahistoire de la langue littéraire serait une réflexion sur ce que c'est qu'écrire de la « littérature » au long des âges. Pour Valéry, il est vrai, *le créateur* n'est pas tant un objet d'histoire, mais de psychologie. Celui-ci produit un texte qui sera lu et apprécié par un public, mais ce sont les tenants et les aboutissants de « l'écrire » qui intéressent Valéry, l'écrire de tout créateur à tout moment. Or, le « contexte » de l'acte de création tient certainement de l'histoire et du social, mais Valéry s'y intéresse peu. Il s'agit pour lui de focaliser sa réflexion sur l'acte créateur à l'intérieur d'une articulation tripartite : l'écrivain, le texte et le lecteur. Pour en parler, il choisit toutefois des termes plus concrets que d'usage dans les études des lettres à l'époque :

C'est pourquoi je fais la remarque de cet emprunt de quelques mots à l'Économie : il me sera peut-être commode d'assembler sous les seuls noms de *production* et de *producteur*, les diverses activités et les divers personnages dont nous aurons à nous occuper, si nous voulons traiter de ce qu'ils ont de commun, sans distinguer entre leurs différentes espèces. Il ne sera pas moins commode avant de spécifier que l'on parle de lecteur ou d'auditeur ou de spectateur, de confondre tous ces suppôts des œuvres de tous genres, sous le nom économique de *consommateur*. (300)

C'est surtout le terme de *valeur* qui est important dans cette approche. La valeur est une catégorie économique autant que sociale, et cette notion connaîtra plus tard, chez Barthes, une reprise décisive : « or, toute forme est aussi valeur », dira Barthes quinze ans plus tard (1953, 179). C'est la conscience de la valeur de la forme qui amène le créateur à ce que Barthes appellera « écriture » : désormais, l'écrivain ne pourra plus prétendre au style tout en ignorant la valeur sociale qu'il produit à travers son style. Mais cette idée, de l'engagement *inévitabile* (je souligne) du créateur dans sa création, n'a pas pu être pensée avant Sartre dans toutes ses conséquences théoriques qui mènent à la constitution, chez Barthes, de l'objet « écriture ». La « poétique » de Valéry s'enlise vite dans une psychologie de la création qui allège le poids du social et de l'historique.

C'est contre ce psychologisme que s'élève Sartre dans *Qu'est-ce que la littérature ?* Il y fait notamment la différence entre le rapport que la prose et respectivement la poésie ont avec le hors-texte, c'est-à-dire avec le monde. Il



laisse de côté précisément la dimension « poïétique » de l'écrire, le processus ineffable de la création qui mobilise l'esprit du créateur, pour se pencher sur l'écriture. La prose parle du et au monde et le change (« la parole est un certain moment particulier de l'action et ne se comprend pas en dehors d'elle », 26), alors que l'écriture de la poésie est la pratique du langage qui en fait une « chose » (14). La prose met l'écrivain « en situation », et c'est cette détermination que Sartre considère essentielle pour l'évaluer. Il rompt ainsi le monopole de l'approche « esthétique » ou « formaliste » de la littérature en lui attachant une valeur morale excédant la morale bourgeoise, reléguée à un attribut de classe et, de manière générale, tout ce que le langage est censé exprimer de « donné » en tant que signification et forme. Il ne pense pas encore en termes de forme dynamique, mais de forme et fond (les formalistes russes étaient encore inconnus en France à l'époque). Mais, déjà, mettre en opposition prose et poésie en termes d'action revient à charger l'écrivain de la responsabilité d'un choix qui, apparemment formel, est aussi et par là un choix absolu : dire la vérité ou bien mentir.

Chez Sartre, c'est l'avènement de la Forme dans l'histoire, puisque l'acte d'écrire de la littérature sera désormais celui qui embrayera un rapport vivant entre Forme et Histoire. En plus, Sartre remonte, dans le chapitre « Pour qui écrit-on ? », la pente de l'histoire européenne moderne pour esquisser une sociologie historique de l'écrivain à partir du XVII<sup>e</sup> siècle : l'esquisse d'une histoire de l'idée de littérature française y est déjà. Ces essais de Sartre sont importants surtout pour avoir mis en saillie l'engagement de l'écrivain en tant que témoin de l'histoire et créateur de langage : l'écrivain (le créateur) articule, par son travail d'écrivain (créateur) moderne ces deux réalités : le langage et l'histoire. Or, c'est à partir de cet engagement que la notion d'écriture sera pensée par Roland Barthes.

### **Roland Barthes et la « linguistique de la valeur »**

L'initiative de Sartre, qui est de fait le premier « métahistorien » de la littérature française dans ses essais dans *Situations*, sera menée en quelque sorte à ses conséquences ultimes par Roland Barthes au fil d'une formation en partie autodidacte. Depuis 1945, Barthes lit Marx, directement et en seconde main (Sidney Hook), Sartre, Caillois, Kojève, Keyserling, Merleau-Ponty, Trotsky, Naville avec *La Révolution des intellectuels* (livre de 1927 qui va l'initier au surréalisme<sup>5</sup> et à l'avant-garde) ; il fera des fiches sur *l'Histoire de la philosophie* de Bréhier. Il parcourt aussi des textes de la Nouvelle Histoire qu'il trouve dans *Annales*. Ce qui sera encore plus important pour la méthode de son œuvre, ce sont ses lectures de linguistique et d'histoire littéraire : Pichon-

Damourette avant tout, puis Viggo Brondal, Daniel Mornet, Serrus. Ce sont ces lectures à travers desquelles Barthes fait des recherches sur la valorisation des mots. Dans ses fiches de lecture du début des années 1950, il arrive à conclure qu'il y a un degré zéro de la sémantique du mot, tel qu'il acquiert en tant qu'entrée dans un dictionnaire, et une valeur emphatique absolue. Les sens des mots évoluent entre ces frontières. C'est chez eux qu'il trouve le terme de « degré zéro », avant de le retrouver chez Viggo Brondal. Barthes s'emploie à calculer le « degré d'intensité axiologique du champ fonctionnel du mot » qui oscille entre deux pôles : un « degré zéro » (idéal), qui est le degré du dictionnaire, impossible dans le langage<sup>6</sup> et un « degré absolu » ou emphatique, où toutes les situations du mot sont comme introverties dans le mot, absorbées morphologiquement, où le mot n'a plus de valences : ce sera le mot vu dans son phénomène de mythe. Citons :

Les mots ont toujours deux dimensions : une dimension objective, une dimension normative. C'est que les mots sont toujours en situation, en acte. Voir la valeur dégressive d'une unité réputée mathématique comme le franc ; il n'a pas la même valeur selon le montant de la somme dont il fait partie, la nature de l'utilisateur, etc. (Fiches de lecture, 1950, chemise 3)<sup>7</sup>

Les inspirateurs de cette recherche sont Edouard Pichon (grammairien et psychanalyste) et son oncle Jacques Damourette, de 13 ans son aîné. Leur livre *Des mots à la pensée, essai de Grammaire de la langue française (1911-1940)*, compte quelque 4000 pages et son importance réside, en l'occurrence, dans l'articulation entre la description de la langue (comme dans la science de la nature) et la thèse de la dynamique de la langue en tant qu'organisme vivant et social, dont le point de fuite est la signification des mots dans l'emploi. Ce qui fait aujourd'hui l'originalité de Barthes en tant que théoricien s'esquisse déjà là, dans cette phrase qui conclut son projet :

L'étude de *Le Vocabulaire des rapports entre l'Etat, les patrons et les ouvriers de 1827 à 1834, d'après les textes législatifs, administratifs et académiques (1952)* doit donc permettre d'apporter une contribution aux recherches des historiens qui ont besoin de connaître le sens littéral et idéologique des mots à une époque donnée, et à celles des linguistes, qui pourront trouver ici l'exemple d'un langage donné à la fois comme description et comme jugement, c'est-à-dire d'un langage créateur de mythes (Fiches de lecture, Fonds Barthes, 1952, chemise 4)<sup>8</sup>.

En somme, l'essentiel de cette recherche est là : on ne peut décrire sans juger, et le théoricien du langage, pour dire la vérité de ce que dit la littérature, devra apprendre à *décrire des jugements* pour légitimer son savoir en tant que savoir

retiré au règne grandissant de l'idéologie. La sémiologie qu'il met au point dans ses *Mythologies*, mais qui s'exerce déjà dès *Le Degré zéro de l'écriture* est l'instrument qui lui permet d'identifier les jugements implicites des langages du pouvoir et d'en donner une description à portée de tous, ménageant ainsi un territoire en marge de ces langages, d'où ceux-ci puissent être lus en tant qu'informés par le pouvoir qui les produit. Pour l'instant, Barthes s'en tient au XIX<sup>e</sup> siècle : il y travaille apparemment en parallèle avec ses lectures de Michelet<sup>9</sup>.

Avant de devenir le critique culturel des *Mythologies* et le théoricien de la mort des belles-lettres dans *Le Degré zéro de l'écriture*, Barthes écrit deux critiques du « langage-valeur » dont la première ne figure pas dans les *Œuvres* et dont la seconde est inédite en français, mais se trouve en libre accès aux Archives du Ministère des Affaires Etrangères à Nantes. Elle s'appelle *Esquisse d'une société sanatoriale* et date du 25 juin 1947. Deux thèmes des *Mythologies* y sont abordés : l'idée que l'idéologie travaille à « naturaliser » ses perspectives (« l'irresponsabilité ne s'atteint jamais si bien que dans l'innocent processus d'une sur-socialisation ») et l'idée que le pouvoir infantilise le sujet dans des institutions telles que le sanatorium (il y a là, *in nuce*, le Foucault de *Surveiller et punir*). La seconde critique consiste dans un rapport qu'il dresse, à Bucarest, sur « la situation de la science en Roumanie » au début du régime soviétique qui s'y installe en 1948. Barthes procède méthodiquement, comme il allait le faire dans ses écrits ultérieurs, identifiant ainsi un type d'écriture idéologique : « Il n'est pas inutile d'énumérer le procédés mis à jour par ces deux rapports, car ils constituent les éléments invariables de tout écrit stalinien » (Archives MAE)<sup>10</sup>.

Nous avons chez Barthes, en tant qu'intellectuel attaché à cette « linguistique de la valeur », mais aussi à Marx et aux historiens de l'École des Annales – et puis surtout en tant que lecteur de romans – les principes qui devraient présider à l'étude de l'histoire de la langue littéraire : une histoire des mentalités du champ littéraire, une lecture au ras des textes, un savoir des coutumes de l'époque et du lieu telles que transportées par les textes en question et puis de l'idéalisme. Car Barthes est, dans les années 1950, mû par une volonté d'émanciper qu'il partage avec d'autres intellectuels – mais qui le délaisse plus tard. L'analyse sémiologique que Barthes déploie durant les années 1950 et les années 1960 est le résultat d'un effort immense de restitution des mots – et des constructions figées, qu'elles soient syntagmes ou phrases – à une idéale origine, à une subjectivité encore inentamée. Cet état de réalité dénotative, littéraire ou culturelle au sens le plus large, qui est idéal, est en fait un lieu épistémique et moral d'un écrivain libre de tout leurre idéologique.

Si Valéry se penche sur la dynamique de la constitution de la réception de l'œuvre littéraire, Sartre la reprend en y ajoutant le contexte social et historique comme prise de conscience du créateur (d'où sa responsabilité en tant qu'écrivain devant la société), alors que Barthes, ayant déjà plus de recul que ses prédécesseurs, renoue la dynamique de la création et la dynamique historique dans le concept (intuitif) d'*écriture* en tant qu'exercice double, conscient et créatif-primésautier. Or, forger le syntagme de « langue littéraire » *moderne*, c'est avant tout revenir à la source de cette pensée de la modernité, spécifiquement française : la Révolution française.

L'héritage de ce travail, que nous avons réduit aux écrits de Valéry, Sartre et Barthes, est toutefois plus large et ce ne sont pas seulement les études nommément de la « langue littéraire » qui le relaient. *Les Règles de l'art* (Bourdieu, 1992) décrit la constitution d'un champ littéraire français suite à la même Révolution ; les écrivains et intellectuels « antimodernes » d'Antoine Compagnon le sont toujours après et par rapport à la Révolution. Enfin, la *littérature* en tant que pratique esthétique sociale et politique qui succède à la pratique des *Belles-lettres* s'enracine à la même époque. C'est cette opposition, pensée en tant que « politique de la littérature » par Jacques Rancière qui continue de plus près le projet de Roland Barthes juste avant que n'apparaisse l'idée de Gilles Philippe et Julien Piat, celle de repenser la *langue littéraire*, concept qui comprend style, écriture et genre et qui, par conséquent et en apparence ne fait pas acception d'idéologies littéraires.

Le projet théorique de Jacques Rancière se déploie au sein d'une épistémologie de la modernité en tant que redistribution des intelligibilités et des sensibilités dont la source est cherchée encore une fois du côté de Flaubert, s'appuie sur une réflexion des rapports entre les mots et « les choses » à partir de *close readings* littéraires et de données d'histoire intellectuelle, littéraire et sociologiques : « La nouveauté historique signifiée par le terme 'littérature' est là : non pas dans un langage particulier mais dans une nouvelle manière de lier le dicible et le visible, les mots et les choses » (2007, 17).

### **Les enjeux américains des *French Studies*. Quelques exemples**

Les *French Literary Language Studies* devraient partir d'une lecture historique et affective du « langage de la valeur », selon les lignes dessinées par Barthes et approfondies conceptuellement par Rancière. Mais il ne pourra pas s'agir seulement d'une volonté de démystification. En 1979 déjà, Barthes reconnaissait :

J'ai longtemps cru qu'un intellectuel moyen, comme moi, pouvait, devait lutter (ne serait-ce que vis-à-vis de lui-même) contre le déferlement des images collectives, la manipulation des affects. Cela s'appelait : démystifier. Je lutte encore, ici et là, mais au fond je n'y crois plus guère. Maintenant que le pouvoir est partout (grande et sinistre découverte – même si elle est naïve – des gens de ma génération), au nom de quel parti démystifier ? (649)

Le rôle de ces *studies* ne pourra plus être carrément et dramatiquement critique, mues par une croyance sans réserve dans leur valeur sociale d'émancipation. Plutôt que démystifier, elles devront décoder, comprendre et peut-être s'émouvoir devant des usages. Ainsi, leur premier avantage serait-il autre : elles imposeront la contrainte de pratiquer le français, ce qui ferait éviter la tentation de se laisser aller à des interprétations toutes faites d'items culturels français (des textes par exemple) qui font autorité dans d'autres espaces que le français (par exemple, le « post-modernisme » d'Alain Robbe-Grillet).

Or, à quoi ressemblent les *French Studies* ? Gilles Forbes et Michael Kelly éditent en 1995 un livre qui porte le nom *French Cultural Studies* dont les différentes parties sont disposées chronologiquement. Ils font commencer l'histoire de la culture française moderne en 1870, lors de la défaite de Sedan. Les auteurs mélangent culture écrite et matérielle, culture « haute » et culture « populaire », ce qui ne fait d'ailleurs que suivre l'intention épistémologique des *cultural studies*, avec le but implicite de raconter l'histoire française du rapprochement entre les deux cultures et de l'évolution des mœurs vers la morale contemporaine de la tolérance multiculturelle. La matière de ces études, bien qu'incluant la littérature, est conçue de sorte que l'absence de connaissances de langue n'empêche pas la connaissance des productions et pratiques culturelles – œuvres et coutumes – appartenant à un espace linguistique majoritairement français. Réduire le poids du texte en contrepartie de l'augmentation de celui de productions d'images (film, arts visuels, télévision) et d'items de culture matérielle (espace urbain, gastronomie, divers articles de consommation) facilite l'accès à la « culture française » pour ceux qui connaissent mal le français. Qui plus est, privilégier le XX<sup>e</sup> siècle dans l'étude des *French Studies*, et surtout l'époque où la culture populaire américaine impose son modèle du sentir (Stearns, 1994) et son mode de vie dans l'Europe occidentale, revient à considérer l'évolution de l'histoire culturelle française dans les termes propres au discours culturel américain dominant. Il suffit de citer une journaliste américaine qui a combattu l'influence de la *French Theory* aux Etats-Unis pour se rendre compte que la valeur qu'on y attache à la culture populaire tient à une compétition culturelle

acerbe qui oppose l'Europe et les Etats-Unis (et qui pour l'instant a été évidemment tranchée). Camille Paglia écrit en 1991 dans *New York Times*: « America leaped far beyond European thought from the moment we invented Hollywood ».

Bref, les *French Studies* partent d'un *a priori* culturel qu'elles passent sous silence comme s'il s'agissait de la nature même du progrès : valoriser la culture populaire au dépens de la culture « noble ». Or, cet *a priori* minore du coup l'importance de connaître la langue française, du moment que l'évolution de la « Frenchness » ne serait qu'une marche vers l'« Américain », là où culture noble et culture populaire vivent en heureuse symbiose. La confusion que de tels ouvrages font entre *French Theory* (savoir produit aux Etats-Unis à base de textes philosophiques français écrits après 1960) et *French Studies* (ensemble de savoirs français à comprendre dans leur environnement d'origine) dispense leurs auteurs de considérer les enjeux proprement philosophiques des textes théoriques qu'ils convoquent au seul but d'appuyer leur thèse progressiste.

Qu'est-ce que je veux dire au fait ? Que cette pratique des *French Studies* déplace l'ensemble des problèmes spécifiques de la culture française dans un nouvel encadrement qui détourne l'idée même des *French Studies*. Et que, ce faisant, elles dispensent largement l'étudiant de la pratique du français, puisqu'elles évacuent, de par les découpages qu'elles pratiquent pour ajuster la « culture française » à leur théorie implicite du progrès culturel, des enjeux qui sont spécifiques à l'espace français (dont la place sociale proéminente de la littérature et la pratique de la langue littéraire, qui nous intéressent ici).

### **Nouveaux enjeux des *French Literary Language Studies***

Revenons, avant d'aboutir aux conclusions, au projet de l'histoire de « langue littéraire » de Gilles Philippe et de Julien Piat, et aux élargissements auxquels il pourrait mener. Réaliser une anthropologie de ce que c'est que la « culture française » est l'ambition déclarée des pratiquants des *French Studies*, et on ne peut que saluer cette nouvelle approche, plus maniable et compréhensive à la fois de la culture française. Les *French Studies* ne seraient ainsi que la réitération du projet de Barthes (se donner une méthode pour étudier les « mythologies » de ce qui est français) mais en tant que pratiquées dans les universités du monde anglo-saxon elles présentent ce défaut – et cet avantage pour les étudiants non francophones – de ne pas se pencher sur les faits de langue. En ce sens, revenir au projet barthésien des années 1950 et s'en revendiquer pour le mener plus loin et pour y ajouter ces éléments qui élargissent le domaine de la culture au-delà du conflit de classe n'est

qu'essayer d'apporter aux *French Studies* un complément de méthode dont la fonction culturelle et politique est essentielle.

Dans cette perspective, l'entreprise que Gilles Philippe mène depuis une dizaine d'années – celle d'écrire une histoire de la langue littéraire moderne, depuis Flaubert, pour concilier le questionnement plus politique de l'écriture, essentiel depuis Barthes, et celui des registres de discours, plutôt social – ressortit à une activité « ethnocentrique », car illisible depuis le démocratisme des *cultural studies*. Mais ce n'est qu'une apparence car, une fois la langue maîtrisée, cette histoire peut devenir une anthropologie historique de la langue française dans ses discours intellectuels et artistiques. Le projet de Gilles Philippe et de son équipe, qu'on peut à bon droit situer dans la lignée du projet de Barthes (Narjoux, 13), n'est pas pour autant (encore) une démarche anthropologique. Prenons l'exemple d'une conclusion sur la langue littéraire de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, que tire vers la fin de l'ouvrage Julien Piat :

La fin du XX<sup>e</sup> siècle aurait marqué un changement de paradigme comparable à celui que l'on a pu mettre en évidence autour de 1850, mais rigoureusement inverse. De même que la langue littéraire se serait reconnue et, au moins partiellement, constituée comme « autonome » à l'époque de Flaubert, de même elle aurait cessé de se percevoir ou de se vouloir telle à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. (2009, 529)

La citation opère un découpage trop net d'une langue littéraire au point qu'« elle » devient une entité en soi. Or, au lieu de postuler un objet à part qui serait « la langue littéraire » il aurait peut-être fallu penser à un processus en réseau, où politique, éducation, économie s'enchevêtrent pour permettre le surgissement, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, d'une ramification linguistique qui serait l'idée d'une « langue littéraire », pas plus consistante que la figure de l'« homme moderne » de Foucault à la surface de ce nœud complexe qu'on appelle l'humanisme moderne.

Ainsi, un premier principe des *French Literary Language Studies* est-ce celui de penser, sur les pas de Jacques Rancière peut-être, mais à l'aide d'une équipe de chercheurs qui dépouille une quantité beaucoup plus importante d'œuvres que le philosophe, le « littéraire » en tant que point d'articulation entre un régime rhétorique (parlé *versus* écrit ou bien discours *versus* écriture), social (l'usage de la langue, des pratiques individuelles aux pratiques institutionnelles) et esthétique ou affectif (en tant qu'embrayeur de sensibilité qui relie le sensible à des modes d'existence tels que le moi ou bien les « heccités » deleuziennes rappelées par Rancière). Sans expliciter ce réseau de significations, l'on n'arriverait jamais à comprendre pourquoi on peut parler du « scrogneugneux » en tant qu'affect « antimoderne », culturellement

enraciné (Compagnon, 2005). Or, la reterritorialisation américaine des textes littéraires et philosophiques français des derniers deux siècles bat en brèche tout accès à la compréhension d'une histoire intellectuelle sans laquelle les *French Studies* seraient lettre morte.

Un second point à ajouter pour mieux situer ce projet vise le besoin d'explicitier le « moderne ». Les références au « moderne » foisonnent, mais on comprend bien que, pour un intellectuel français, la modernité commence avec la Révolution française, étant plus un projet intellectuel se faisant lieu lors d'un choc historique qu'un processus économique de longue durée. C'est pourquoi Julien Piat et Gilles Philippe devront, pour continuer ce projet et en faire un territoire des *French Studies*, ouvrir le dialogue avec Jacques Rancière, Michel Foucault et (avec plus d'insistance) Roland Barthes, élargir le contexte – sans pour autant renoncer à la lecture au ras des textes. Il faudra que la « narration » de la modernité soit à son tour pensée dans la perspective de la langue littéraire pour réussir à imposer une ou deux interprétations consensuelles. C'est à partir de cette réflexion que les *French Studies* seront amenées à s'appropriier un cadre qui ne soit plus celui du territoire d'adoption (les Etats-Unis par exemple), pour que la « Frenchness » devienne plus qu'une version des études culturelles américaines.

Il faudrait également, troisième point, pour justifier le label anglais des *French Studies*, déplier les raccourcis qui mènent des *French Studies* à la *French theory* jusqu'à les confondre dans un méta-récit humaniste détaché de toute origine. Un travail de traduction devra permettre de rendre explicites les accidents de parcours transatlantique subis par différentes œuvres théoriques et littéraires, pour finalement – eh oui! – rendre compte de l'apparition d'une « théorie américaine » (en français) qui s'empare du champ intellectuel français notamment en ce qui concerne la philosophie analytique et l'utilité morale du savoir littéraire (Bouveresse ; Engel). Si la *French theory* fait partie du paysage intellectuel et notamment académique américain, il faut bien se résoudre à parler, en vis-à-vis, d'une sorte de « théorie anglo-saxonne » en cours d'institutionnalisation en France. La monographie très méthodique de Pascal Engel sur Julien Benda – le contemporain et ennemi déclaré de Bergson – est peut-être un des premiers essais théoriques français issus de l'influence analytique, qui s'efforce à mettre à l'honneur un discours culturel longtemps considéré borné, stérile et somme toute désuet (Engel, 2012). Faire jouer Benda contre Bergson, c'est précisément essayer de remplacer, en France, le prestige croissant de la *French theory* par celui d'une théorie plus raisonnable, géométrique, *old-fashioned*, à redécouvrir.



Il faudrait également, quatrième point, réfléchir à différents usages des *French Studies* dans différents domaines des sciences humaines et sociales et ne pas prétendre à en faire, en guise d'enseignement, un passage en revue général. Ecole des Annales, existentialisme et histoire, politique culturelle, Révolution, monarchie et république, laïcité et religion, cinéma (et télévision) : ce seraient autant de découpages que d'approches à approfondir, une ou l'autre et non pas tous ensembles sous un guidage idéologique (de l'émancipation de l'individu par exemple). Du moins serait-on assurés de construire ainsi les prémisses d'un savoir qui rende compte d'une dimension de la culture (intellectuelle) française ou francophone telle qu'elle se présente dans son habillage propre.

Les *French Literary Language Studies* devront être un projet collectif à prendre l'allure d'une anthropologie des langages littéraires français et francophones. Dans la mesure où certains écrits connus rencontrent la littérature, on pourra élargir le domaine de la « langue littéraire », fait déjà acquis avec le volume de 2009 dirigé par Philippe et Piat, qui ménage une place importante à Henri Bergson. Cette anthropologie rendra compte de quelques moments forts, de quelques nœuds qui organisent une dynamique discursive complexe. L'intérêt d'un tel projet serait peut-être d'expliquer la reconfiguration actuelle des enjeux théoriques et méthodologiques au niveau global et attirerait l'attention sur des textes dont la lecture en langue originale ne pourrait plus être indifférente. L'événement Barthes, ne l'oublions pas, qui a infléchi durablement la conscience de soi du métadiscours littéraire français, démontre qu'une formation intellectuelle marginale possède la vertu d'ouvrir des approches aptes à franchir les barrières des discours du pouvoir et d'apporter à l'intelligence et aux sens de nouveaux objets.

## Notes

1. Prise au sens anthropologique : culture intellectuelle, mais aussi matérielle et populaire.
2. Quoique cette identification est dans bien des cas en voie de se distendre : un exemple est le dernier livre de Bruno Latour, *Modes d'existence* (La Découverte, 2012), dont le style précis et discursif reste neutre par rapport au français comme à l'anglais.
3. L'usage d'un mot lui confère un sens différent non seulement en diachronie, mais aussi en synchronie, selon les lieux d'usage. Wilhelm von Humboldt insistait dès 1836 sur la diversité des significations du même mot selon l'usage et son contexte. Voir son œuvre posthume *Sur la diversité de construction des langues et leur influence sur le développement de la pensée humaine*, traduite en français en 1974 par Pierre Caussat sous le titre *Introduction à l'œuvre sur le kavi et*

*autres essais*. L'emploi de « francité » ne vise pas expressément la notion lancée par Léopold Sedar Senghor en 1966. C'est un mot synonyme de « spécifiquement français ».

4. Sur le manque d'ouverture de l'université française envers le domaine de la « philosophie africaine », voir Bachir Diagne. L'auteur du livre enseigne d'ailleurs à Columbia University, bien qu'il soit francophone.

5. Qu'il confesse ignorer lors du rendez-vous avec Maurice Nadeau, en juillet 1947: « il avoue ignorer les surréalistes », in Calvet, 103.

6. Chez Brondal Viggo, le terme « neutre » est différent : il est, dans une relation de type structurale, polaire, celui qui ne peut pas être mis en opposition, tout comme le terme complexe qui est à la fois positif et négatif (dialectique). C'est chez Brondal qu'il trouve et reprend le mot « structuralisme ».

7. Je remercie ici Marielle Macé pour m'avoir permis d'obtenir une bourse de recherche, en 2011, à Paris, qui à son tour m'a amené à consulter le *Fonds Barthes* à la BnF, par la gentillesse de Marie-Odile Germain, que je remercie également. Les données qui suivent sont extraites du *Fonds Barthes* et sont inédites.

8. Pour l'idée de la mythologie, il l'emprunte vraisemblablement à Roger Caillois, dont il lisait, dans *Le Mythe et l'homme*, le chapitre « Paris, mythe moderne » Il note en septembre 1947: « La littérature comme mythe. Amorce d'une sociologie littéraire. »

9. Dans le Dépôt complémentaire de 1996 il y a plusieurs relevés lexicaux d'œuvres du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle (Balzac, Le Code civil) : Barthes était convaincu qu'il pouvait reprendre à son compte le projet de déconstruction de la morale de Nietzsche et celui matérialiste de Marx avec sa « lexicologie de la valeur » dont les recherches sont placées justement au moment de l'apparition du prolétariat en France.

10. Cette analyse sémiologique du discours de propagande contribuera à forger une idée d'écriture conçue comme exercice de déprise et de liberté: « L'écriture fonctionne en quelque sorte comme une morale qui aurait plutôt ses modèles du côté de l'agnosticisme, du scepticisme, des morales qui ne sont pas des morales de la foi. » (Entretien avec Philippe Roger, 1977, dans Barthes, *Œuvres complètes V*, 404.)

## Ouvrages cités

Bachir Diagne, Souleymane, *L'Encre des philosophes. Réflexions sur la philosophie en Afrique*, Paris, Présence Africaine, 2013.

Barthes, Roland, *Esquisse d'une société sanatoriale*, 25 juin 1947, Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Nantes.

———, « Rapport 665, RB à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères (Direction Générale des Relations Culturelles) », 21 juillet 1949, dans dossier *Bucarest*, Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Nantes.

———, *Fiches de lecture 1950-1953*, dans *Fonds Barthes*, Dépôt complémentaire 1996, Dossier 2, boîte 1, et boîte 2, chemises 1-9. Chemise 1: Damourrette et Pichon. Définitions linguistiques, sémantiques; chemise 2: Littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle. Citations de *Histoire de France* de Michelet, livre III, « Tableau de la France »; chemise 3: Recherches sur la valorisation des mots ; chemises 4-5-6: Listes de mots; chemise 7: Chronologie de la *Révue française*; chemise 8:

Code civil, Statistique de mots; chemise 9: Liste de mots en situation, recension des significations.

———, « Le Degré zéro de l'écriture » (1953), « Mythologies » (1956), « Démystifier » (1979), dans *Œuvres complètes*, I, Paris, Seuil, 2002.

Betrand, Michel, Karine Germoni et Annick Jauer, *Existe-t-il un style Minuit?*, Marseille, Presses Universitaires de Provence, 2014

Bouchy, Florence, « La Stratégie de l'infiltration. La littérature française aux Etats-Unis », *Le Monde des livres*, 12 septembre 2013.

Bouveresse, Jacques, *La Connaissance de l'écrivain. Sur la littérature, la vérité et la vie*, Paris, Agone, 2008.

Calvet, Jean-Louis, *Roland Barthes*, Paris, Flammarion, 1990.

Compagnon, Antoine, *La Troisième République des Lettres*, Paris, Seuil, 1983.

———, *Les Antimodernes. De Joseph de Maistre à Roland Barthes*, Paris, Gallimard, 2005.

Cusset, François, *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, La Découverte, 2003.

Engel, Pascal, *Les Lois de l'esprit: Julien Benda ou la raison*, Paris, Ithaque, 2012

Forbes, Jill et Michael Kelly, *French Cultural Studies: An Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 1995.

Hall, Stuart, « Ecoding / Decoding » dans *Identités et cultures. Politiques des Cultural Studies*, éd. Maxime Cervulle, trad. Christophe Jaquet, Paris, Éditions Amsterdam, 2007.

Hartog, François, *Régimes d'historicité. Présentisme et expériences du temps*, Paris, Seuil, 2003.

Kaufmann, Vincent, *La Faute à Mallarmé. L'Aventure de la théorie littéraire*, Paris, Seuil, 2011.

Kuisel, Richard F., *Seducing the French. The Dilemma of Americanization*, Berkeley, University of California Press, 1993.

Loucif, Sabine, « Le Roman français d'aujourd'hui aux Etats-Unis: panorama d'une réception singulière », in B. Blanckeman, A. Mura-Brunel et M. Dambre, *Le Roman français au tournant du XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004.

Matei, Alexandru, « France – Etats-Unis: Promotions nationales détournées à l'heure du déclin des histoires nationales. *French Theory* et le canon littéraire », *Interlitteraria*, 15,1 (2010), 123-144.

McDonald, Christie et Susan Rubin Suleiman (éd.), *French Global. A New Approach to Literary History*, New York, Columbia University Press, 2010.

Narjoux, Cécile, « Minuit, la fabrique orchestrale de "ceux qui n'écrivent pas comme il faut" », dans Michel Bertrand, Karine Germoni, Annick Jauer (dir.), *Existe-t-il un style Minuit?*, Marseille, Presses Universitaires de Provence, 2014.

Paglia, Camille, « Ninnies, Pedants, Tyrants and Other Academics », *New York Times*, 5 mai 1991.

Panzaru, Ioan, « Intervention » dans *Les Etudes françaises. Séminaire international*, Paris, Association pour la Diffusion de la Pensée Française, Ministère des Affaires Etrangères, 2004.

Philippe, Gilles, *Sujet, verbe, complément. Le moment grammatical de la littérature française (1890-1940)*, Paris, Gallimard, 2002.

——— et Julien Piat, (dir.), *La Langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Paris, Fayard, 2009.

———, *Le Français, dernière des langues. Histoire d'un procès littéraire*, Paris, PUF, 2010.

- , *Le Rêve du style parfait*, Paris, PUF, 2013.
- Prince, Gerald, in Dominique Viart (dir.), *La Littérature française du XXe siècle lue à l'étranger*, Calais, Presses Universitaires du Septentrion, 2011.
- Rigby, Brian, *Popular Culture in Modern France. A Study of Cultural Discourse*, Londres – New York, Routledge, 1991.
- Rancière, Jacques, *La Parole muette. Essai sur les contradictions de la littérature*, Paris, Hachette, 1998.
- , *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007.
- Sartre, Jean-Paul, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, Gallimard, 1948.
- Stearns, Peter N., *American Cool. Constructing a Twenty-Century Emotional Style*, New York, New York University Press, 1994.
- Valéry, Paul, « Leçon inaugurale du cours de poétique du Collège de France », in *Variété V*, Paris, Gallimard, 1944. En ligne : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Valery\\_paul/varietes/Lecon\\_1\\_esthetique\\_Var\\_V/lecon\\_1\\_esthetique.html/](http://classiques.uqac.ca/classiques/Valery_paul/varietes/Lecon_1_esthetique_Var_V/lecon_1_esthetique.html/)
- Viart, Dominique et Bruno Vercier, *La Littérature française au présent : héritage et mutations de la modernité*, Paris, Bordas, 2008.
- White, Hayden, *Metahistory: The Historical Imagination in Nineteenth-century Europe*, Baltimore, The Johns Hopkins University Press, 1973.